



Activité en extérieur

LOISIRS

## ACCUEILS DE LOISIRS. Reprise des activités à compter du 3 juin 2020

La ville de Martigues informe que les activités en accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) reprendront à compter du mercredi 3 juin 2020.

Publié le 20 mai 2020

### Présentation

La reprise des accueils de loisirs sans hébergement sera effective



à compter du  
**mercredi 3 juin 2020.**

### Modalités d'accueil

#### Places limitées

Le nombre de places étant limité en raison du protocole sanitaire exigé, l'organisation des accueils de loisirs est modifiée. L'accueil est réservé en priorité :

1. aux enfants des personnels prioritaires : personnel de santé, police, pompier, gendarmerie, les personnels en charge d'enfants,
2. aux enfants déjà inscrits à l'activité ALSH pour l'année scolaire 2019/2020
  - > ayant repris l'école sur la commune et dont les deux parents travaillent les mercredis,
  - > ayant repris l'école sur la commune et dont les familles monoparentales travaillent les mercredis.

#### Organisation jusqu'au 1er juillet 2020

Accueil des enfants par zone géographique en fonction des groupes scolaires.

Pas de ramassage en bus, les enfants sont déposés et récupérés sur l'ALSH par les familles.

#### Quatre accueils prévus

- > **L'école H. TRANCHIER** accueillera les enfants dépendant des groupes scolaires de TRANCHIER – DAMOFLI – DAUGEY.

<https://www.ville-martigues.fr/information-transversale/actualites/accueils-de-loisirs-reprise-des-activites-a-compter-du-3-juin-2020-1823>

- > **L'accueil de loisirs ALSH CANTO PERDRIX** accueillera les enfants dépendant des groupes scolaires de CANTO PERDRIX – LOUISE MICHEL – DI LORTO – DESNOS – TOULMOND.
- > **L'école JEAN JAURES** accueillera les enfants dépendant des groupes scolaires de JEAN JAURES – FERRIERES – AUPECLE/CHAUVE – TOURREL.
- > **L'accueil de loisirs ALSH LA COURONNE** accueillera les enfants dépendant des groupes scolaires de COURONNE – CARRO/ST JULIEN – ST PIERRE/LOPEZ – AUPECLE/CHAUVE.

## Les horaires d'accueil

- > arrivée échelonnée de 8h00 à 9h00
- > départ échelonné de 16h30 à 17h30

## Inscriptions

Les inscriptions s'effectueront **UNIQUEMENT** par téléphone au Service Vacances Loisirs au 04 42 44 35 79



pour 5 mercredis

du 3 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2020

- > du lundi 25 mai au mercredi 27 mai 2020 inclus de 9h à 12h et 14h à 17h
- > un justificatif professionnel sera demandé
- > masque obligatoire fourni par les parents pour les enfants de 11 ans.



**MAIRIE DE LA VILLE DE  
MARTIGUES**

Avenue Louis Sammut  
BP 60101  
13692 Martigues cedex

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser